Chapitre 8.4 : " Définanciariser l'économie réelle"

La Tendance CLAIRE a décidé d' "appeler à voter pour Jean-Luc Mélenchon tout en menant bataille contre les impasses réformistes de son programme" (https://tendanceclaire.org/article.php?id=1705). C'est pourquoi nous proposons une analyse critique du programme de l'Union populaire.

Billets précédents :

Chapitre 1.1*, *Chapitre 1.2*, *Chapitre 1.3*, *Chapitre 1.4*, *Chapitre 1.5*, *Chapitre 1.6

Chapitres 2.1 et 2.2*, *Chapitre 2.3*, *Chapitre 2.4*, *Chapitre 2.5*, *Chapitre 2.6

Chapitre 3.1*, *Chapitre 3.2*, *Chapitre 3.3*, *Chapitre 3.4

Chapitre 4.1*, *Chapitre 4.2*, *Chapitre 4.3*, *Chapitre 4.4*, *Chapitre 4.5

Chapitre 5.1*, *Chapitre 5.2*, *Chapitre 5.3*, *Chapitre 5.4*, *Chapitre 5.5*, *Chapitre 5.6*, *Chapitre 5.7

Chapitre 6.1*, *Chapitre 6.2*, *Chapitre 6.3*, *Chapitre 6.4*, *Chapitre 6.5

Chapitres 7.1 et 7.2*, *Chapitre 7.3*, *Chapitre 7.4*, *Chapitre 7.5*, *Chapitres 7.6 et 7.7*, *Chapitre 7.8*, *Chapitre 7.9*, *Chapitre 7.10

Chapitre 8.1*, *Chapitre 8.2*, *Chapitre 8.3

8. 4) « *Définanciariser l'économie réelle* »… mais ici tout est au mieux vague, au pire vaseux !

Ici, le titre même n'a pas beaucoup de sens, car les entreprises, grandes ou petites, sont largement financées par les banques, dont les capitaux sont eux-mêmes largement possédés par de grandes entreprises industrielles ou de service qui y ont des parts. De plus, le programme AEC écrit que « *les actionnaires exigent des taux de rendement intenables, obtenus au détriment des droits sociaux et des conditions, notamment*

environnementales, de production. Ils imposent la tyrannie du temps court sur le temps long de l'activité humaine et de l'impératif écologique. Il faut protéger l'économie réelle des agissements de ces spéculateurs en reprenant le pouvoir sur la finance. » Ce n'est pas vrai que l'on puisse considérer tous les « actionnaires » comme des « spéculateurs » (et il y a par ailleurs bien des spéculateurs qui ne sont pas « actionnaires »). Mais le programme AEC confond les deux catégories car il veut absolument distinguer de nouveau « la finance », à combattre (mais pas trop, comme nous l'avons au point 8. 2) d'un capitalisme productif, qui pourrait être vertueux.

En conséquence, les mesures proposées ici sont soit vaseuses, soit cosmétiques. La « mesure clé » relève d'un projet assez creux : « *établir de nouveaux indicateurs de progrès humain pour mettre l'économie au service des objectifs et des critères de bien-vivre (santé, éducation, etc.)* ». Mais est-ce avant tout d'« indicateurs de progrès humain » que nous manquons ? Ou souffrons-nous du capitalisme qui les empêche largement de s'améliorer ?

Le programme AEC avance ensuite deux mesures concrètes : « *moduler l'impôt sur les sociétés selon l'usage des bénéfices pour encourager l'investissement en France et pénaliser le versement de dividendes* » et « *mettre fin à la cotation continue des entreprises en Bourse et moduler les droits de vote des actionnaires selon la durée d'engagement dans l'entreprise* ». Soit, mais là encore, force est de constater que ces mesures sont trop vagues pour qu'il puisse s'agir d'une véritable « *définanciarisation de l'économie réelle* » ! De plus, même si elles avaient un impact significatif (avec de fortes taxes, de grandes restrictions aux cotations boursières, de grandes entraves au pouvoir des actionnaires…), leur résultat se ferait rapidement sentir : bien des capitaux seraient exportés, des actionnaires iraient voir ailleurs, des plans de licenciements et des fermetures d'entreprises s'ensuivraient…

Finalement, on ne peut souscrire ici pleinement, comme mesure à la fois immédiate et sûrement sans graves conséquences, qu'à la proposition d'« *interdire aux entreprises de distribuer un montant de dividendes supérieur à leurs bénéfices* »… Mais force est de constater que cela n'en concerne pas beaucoup !

Luc Raisse, le 21 avril 2022